



Conseil économique et social

Distr. générale
14 décembre 2015
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Soixantième session

14-24 mars 2016

Suite donnée aux résolutions et décisions du Conseil économique et social

Lettre datée du 8 décembre 2015, adressée au Président de la Commission de la condition de la femme par le Président du Conseil économique et social

Je souhaite porter à votre attention le tableau ci-après, dans lequel figurent des résolutions et décisions que le Conseil économique et social a adoptées à sa session de juillet 2015 (voir annexe).

Outre la déclaration ministérielle, 35 résolutions et 61 décisions ont été adoptées à cette session. Le tableau présente celles qui intéressent les commissions techniques.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir le porter à l'attention de votre commission technique pour qu'elle l'examine et y donne suite, si nécessaire. Je tiens également à vous remercier de l'aide que vous n'avez cessé de nous apporter et de votre collaboration à cet égard.

(Signé) Oh Joon



Annexe

Résolutions et décisions adoptées par le Conseil économique et social à sa session de 2015 appelant une action de la part des organes compétents de l'ONU

Résolutions et décisions appelant un suivi de la part de la Commission de la condition de la femme

<i>N° de résolution ou décision</i>	<i>Titre</i>
2015/6	Organisation future des travaux et méthodes de travail de la Commission de la condition de la femme
2015/13	La situation des Palestiniennes et l'aide à leur apporter
2015/218	Rapport de la Commission de la condition de la femme sur les travaux de sa cinquante-neuvième session et ordre du jour provisoire et documentation de la soixantième session de la Commission

Résolutions appelant une action de la part des commissions techniques

<i>N° de résolution</i>	<i>titre</i>
2015/12	Transversalisation de la problématique hommes-femmes dans l'ensemble des politiques et programmes du système des Nations Unies
2015/35	Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020

Résolutions appelant une action de la part de tous les organes et entités compétents du système des Nations Unies

<i>N° de résolution</i>	<i>Titre</i>
2015/2	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
2015/3	Aspects sociaux du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique
2015/4	Promotion des droits des personnes handicapées et renforcement de la prise en compte systématique de la question du handicap dans le programme de développement pour l'après-2015
2015/5	Modalités du troisième cycle d'examen et d'évaluation du Plan d'action international de Madrid de 2002 sur le vieillissement

<i>N° de résolution</i>	<i>Titre</i>
2015/7	Travaux du Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses et du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques
2015/8	Équipe spéciale interorganisations pour la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles
2015/9	École des cadres du système des Nations Unies à Turin (Italie)
2015/12	Transversalisation de la problématique hommes-femmes dans l'ensemble des politiques et programmes du système des Nations Unies
2015/14	Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire d'urgence fournie par les organismes des Nations Unies
2015/15	Progrès accomplis dans l'application de la résolution 67/226 de l'Assemblée générale sur l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies
2015/16	Appui apporté aux territoires non autonomes par les institutions spécialisées et les organismes internationaux associés à l'Organisation des Nations Unies
2015/18	Groupe consultatif ad hoc sur Haïti
2015/25	Session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le problème mondial de la drogue prévue pour 2016
2015/26	Évaluation des progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information
2015/35	Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020
